

## La Région met en œuvre ses engagements : un budget 2005 de 3,3 milliards d'euros

Jean-Paul Huchon, Président de la Région Ile-de-France et Marie-Pierre de la Gontrie, première vice-présidente chargée des Finances, ont fait adopter, le 4 février 2005, le budget régional 2005.



Un budget de 3,3 Md d'€

1,7 Md d'€ d'investissements

1,3 Md d'€ en fonctionnement

3,3 Mds d'€ de recettes,  
dont :  
0,9 Md d'€ de recettes  
fiscales,  
1,5 Md d'€ de dotations Etat  
0,2 Md d'€ de recettes  
diverses  
0,7 Md d'€ d'emprunt,  
contenu à moins de 20 %  
du budget

### En 2005

Lancement de la création des 10 000 emplois-tremplins d'ici 2010 : **1 000** premiers emplois dès cette année

Relance de la construction de logements en Ile-de-France pour 240 000 logements construits ou réhabilités d'ici 2010 : **augmentation de 50%** du budget logement cette année

De nouvelles actions dans le domaine des solidarités : Lancement d'un plan de **modernisation des maternités** franciliennes et **aide à la garde d'enfants** pour les familles monoparentales en difficulté

Développement des transports en commun : 10 nouvelles réalisations en 2005

Vers les 5% du budget global consacré à **la recherche et l'innovation** : 2,8 % dès cette année



# 1 / Une solidarité territoriale et sociale confirmée

Lycées

Emploi

Transports

Logement

Actions sociales / Economie sociale et solidaire

Politique de la ville / Aménagement du territoire

Affaires internationales

## Les lycées : Une année sans précédent de rénovation et d'équipement

Secteur d'Elisabeth Gourevitch  
524 M€ d'investissements  
173 M€ en fonctionnement

**A l'heure où les communautés scolaires sont inquiètes de l'avenir de l'école, la Région Ile-de-France réaffirme son engagement en faveur des lycées et des politiques éducatives.**

Les opérations du programme de rénovation annoncé en 1998 sont lancées, les objectifs de modernisation concernant l'informatique et les machines outils sont atteints.

**2005** : 524 M€ permettront notamment la concrétisation de ce programme qui concerne 195 établissements.

Un nouveau programme de rénovation sera élaboré pour démarrer en 2006, le programme de constructions neuves voté en 2001 sera complété, de nouveaux objectifs d'équipements des lycées seront fixés en particulier pour l'informatique. Enfin, une évaluation du schéma des formations, voté en 2000, sera réalisée.

A noter que les conséquences du transfert des personnels TOS sont encore mal évaluées, les services de l'Etat n'ayant pas encore à ce jour fourni l'intégralité des éléments nécessaires. (nombre, compensations financières,...).

Le budget enseignement secondaire représente un tiers du budget régional global d'investissement.

. **Construction de 2 nouveaux lycées** : à Chevilly Larue (93) et à Saint Denis (93) avec l'extension (rénovation + construction) du lycée SUGER : 54 M€.

. **L'aide sociale aux familles** 19,1 M€

Elle permet, cette année encore d'alléger les coûts de la rentrée avec la gratuité des livres scolaires, l'aide à l'acquisition de petits équipements et l'aide à la cantine.

. **Les politiques éducatives** 5,5 M€

Le programme de sensibilisation à la Shoah est poursuivi (4 visites du camp d'Auschwitz en 2005). Les projets régionaux pour améliorer la réussite scolaire des élèves en difficulté et lutter contre le décrochage sont également poursuivis avec le programme " réussite pour tous ".



## L'emploi, une politique ambitieuse pour un enjeu prioritaire

Secteur de Daniel Brunel

**Face à une conjoncture dégradée et à l'absence d'une politique nationale en faveur de l'emploi, la Région se mobilise donc et fait de la création et du soutien à l'emploi sa priorité.**

**Objectif : maintenir et créer des emplois sur le territoire, anticiper les mutations, conjuguer l'attractivité économique et la cohésion sociale et territoriale**

. 10 000 emplois-tremplins d'ici 2010

**1000 emplois-tremplins seront créés dès 2005**, au bénéfice de jeunes de moins de 26 ans sans qualification, de demandeurs d'emploi de plus de 45 ans, de personnes handicapées, de bénéficiaires de l'allocation veuvage et de l'aide parent isolé, sans distinction d'âge. L'objectif est de leur offrir soit, une première expérience professionnelle ou une consolidation de cette expérience, soit une opportunité de retour à l'emploi. Il s'agit d'emplois d'utilité sociale.

**La Région versera une aide annuelle de 15 000 euros par emploi (CDI) à temps plein les 3 premières années.** Les 3 années suivantes, la Région appliquera un financement dégressif de 12000 à 10000 €. La première année, **la Région financera également une formation à hauteur de 1 500 €** en moyenne pour chaque emploi-tremplin.

Développement économique

23,72 M€ en investissement

29,63 M€ en fonctionnement

. Un nouvel outil du développement économique

Le **Fonds régional d'investissement et de développement pour l'emploi et la formation**. Ce Fonds regroupera l'ensemble des dispositifs financiers que la Région consacre au développement économique, avec le concours de ses partenaires (Caisse des dépôts, établissements bancaires, autres collectivités, ...). 35 M€ y seront dans un premier temps consacrés (dont 10 au titre de la formation professionnelle). Objectif : obtenir un effet levier pour la mobilisation de fonds en faveur de l'emploi durable en Ile-de-France.

. Promotion des Pôles de compétitivité et filières de compétence

Avec le monde de l'entreprise, de la recherche, de l'université et les collectivités franciliennes, la Région favorise la constitution de pôles de compétitivité en réponse à l'appel à projets de l'Etat. Logiciels et systèmes complexes, santé et sciences du vivant, image numérique, ville et mobilité durable, aéronautique et spatial : autant de thématiques à même d'accroître le rayonnement international de l'Ile-de-France, auquel travaille l'Agence Régionale de Développement. Dans le même mouvement, la Région s'attache au renforcement de filières d'excellence : éco-industries, tourisme, services,...

. Soutien et renfort de l'Economie sociale et solidaire

Le dispositif régional **Cap Entreprise**, d'appui et de conseil aux créateurs d'entreprises, prévoit des centres de diagnostic pour les porteurs de projets. Ils bénéficieront en 2005 d'un soutien renforcé et adapté. La Région finance également les **couveuses d'entreprises solidaires** qui permettent à des personnes en difficulté de créer leurs emplois et/ou d'employer des personnes en difficulté.

. Lancement d'un Schéma régional de développement économique

La Région Ile de France veut aussi se doter d'un outil de prospective au service des territoires et de l'ensemble de l'économie francilienne. Croisant filières et territoires, ce schéma, cohérent avec le SDRIF, sera élaboré selon une méthode participative .



Formation professionnelle

43,38 M€ d'investissements

491,2 M€ de fonctionnement

**La Région Ile-de-France fait de la formation professionnelle un levier du développement de l'emploi. L'apprentissage répond aujourd'hui plus que jamais aux exigences d'adaptabilité au marché du travail. La Région poursuit son effort dans cette direction.**

. Objectif : 100 000 apprentis dans les CFA franciliens d'ici à 2010

155M€ de fonctionnement

41M€ d'investissements

**En 2005 ce sont 69 000 places** qui pourront accueillir les jeunes franciliens, contre 63 000 en 2004. La Région versera, en 2005, plus de 105 M€ de primes aux entreprises accueillant des apprentis. Cette prime est l'un des leviers pour la poursuite d'un développement quantitatif et qualitatif de l'apprentissage.

. Un droit à la formation tout au long de la vie

L'année 2005 concrétise le droit individuel à la formation tout au long de la vie, par un accompagnement soutenu à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). La Région a mis en place **un chéquier VAE destiné aux demandeurs d'emploi et aux salariés touchés par un licenciement.**

Ce chéquier les accompagnera dans leurs démarches de certification professionnelle ou de formation dans le but d'obtenir la validation de leurs acquis.

. Premiers Etats généraux des formations

Après la Conférence pour l'emploi, le développement économique, l'économie solidaire et sociale et la formation professionnelle, organisée en décembre 2004, la Région organisera en **2005, les Etats généraux des formations.**



## Développer les transports en commun et améliorer la qualité de service

Secteur de Serge Méry  
401,5 M€ d'investissements  
325 M€ de fonctionnement

**Avec plus de 3 milliards de déplacements annuels en transports en commun, la caractéristique du Francilien est de parcourir en permanence le territoire. 81 % des déplacements de banlieue à banlieue s'effectuent en voiture, d'où l'objectif régional de développer les transports en commun sur ces secteurs.**

Une tarification sociale à l'automne 2005  
**50 M€**

Dès l'arrivée de la Région à la présidence du STIF, trois nouvelles mesures sociales dans les transports publics seront mises en place :

- assurer la gratuité des transports en commun pour les chômeurs de longue durée et les personnes à faibles ressources.

- limiter au niveau de l'inflation (1,8%) les augmentations annoncées par le Gouvernement de 3,1% au 1er juillet 2005.

- lancer des études pour établir une tarification plus équitable, notamment au profit des usagers de la grande périphérie.

**2005** : Au 1er juillet, la Région présidera le STIF. Elle a pour ambition de mener, avec les départements, une politique de transports qui réponde véritablement aux attentes des Franciliens : qualité de service, sécurité, accessibilité, offre de transports supplémentaires et tarification plus équitable.

. Un réseau plus confortable, plus régulier, plus étendu **224 M€**

**Lancement de 10 nouvelles réalisations :**

Le Tramway Villejuif-Juvisy, le prolongement du T2 à la Porte de Versailles, les prolongements des lignes de métro n°4, n°8 et n°12, le Tramway Saint-Denis-Garges - Sarcelles, le site propre Massy-Saclay, les Pôles de Nanterre Université, Massy et Versailles Chantiers.

La Région poursuit son effort en matière de transports malgré le désengagement important de l'Etat sur ce chapitre important du Contrat de plan.

. Liaisons interrégionales 37,5 M€

Travaux sur la liaison rapide Normandie - Val de Seine, entre Mantes et Paris ainsi que sur le TGV EST. La Région veille à leur bonne insertion environnementale.

. Le Mobilien : 15 nouvelles lignes

La Région améliore le confort, la régularité et l'efficacité du réseau de transport collectif avec le **réseau régional bus, « LE MOBILIEEN »**.

. un meilleur accès pour les personnes à mobilité réduite

Pour faciliter l'accès au réseau de transport des personnes en situation de handicap, personnes âgées, femmes avec enfants,... (30% des franciliens), un effort important sera réalisé afin de **rendre accessible la voirie jusqu'au train, en priorité, sur les lignes A, B et E du RER**.

. Imagin'R efface les zones

Par ailleurs, la Région finance **la carte Imagin'R** 36,2 M€ dont le succès auprès des jeunes s'est amplifié avec le dézonage durant les grandes vacances scolaires, effectif depuis juillet 2004.



## Routes et fret :

. Sécurité routière

. Lutte contre le bruit des infrastructures

Secteur de Serge Méry  
158,8 M€

**68% des déplacements en Ile-de-France se font en voiture particulière. La Région intervient pour limiter les nuisances et renforcer la sécurité sur les routes.**

. Diminuer le bruit 42,2 M€

La lutte contre le bruit sera encore en 2005 un axe prioritaire en faveur de l'amélioration de l'environnement des infrastructures routières. Cette année la Région financera à 100% **la couverture de la A 86 à Vélizy** et poursuivra **la construction de murs anti-bruit sur l'A6 dans l'Essonne, ainsi que le long d'axes importants du Val d'Oise et de Seine Saint-Denis**.

Les travaux de couverture de la ligne A du RER sur les villes de Saint-Mandé, Vincennes, et Fontenay-sous-Bois devraient s'achever en 2006.

. Améliorer la sécurité routière 31,3 M€

Objectif : renforcer la sécurité des réseaux routiers, améliorer la desserte des pôles majeurs (notamment en grande couronne) contourner les agglomérations et compléter les rocades.

Amélioration de la sécurité routière sur les routes nationales et réalisation du contournement nord-est de Roissy par la Francilienne.

. Moins de camions sur les routes 13,8 M€

La Région développe les modes de transports alternatifs à la route, comme les voies navigables ou le fret par rail avec **la création d'une 3ème voie entre Sucy Bonneuil et Valenton** ainsi que l'étude d'implantation d'un chantier de transport combiné dans le nord de l'Ile-de-France.

## Logement : Une augmentation sans précédent

Secteur de Jean-Luc Laurent  
201 M€ d'engagements

**Avec 350 000 demandeurs de logements sociaux, l'Île-de-France subit une profonde crise du logement. Volontariste, la Région a décidé de se mobiliser pour relancer la construction et amplifier la réhabilitation.**

**2005** marque un effort budgétaire sans précédent, avec une refonte des dispositifs qui fera l'objet d'un rapport cadre soumis au vote de l'assemblée au premier semestre.

. Construire 2 fois plus de logements sociaux

**Relance de la production de logements**, sociaux, très sociaux et intermédiaires par plus du doublement du montant d'engagements de programmes, soit 128 M€.

De nouvelles conventions d'objectifs seront signées avec les grands organismes de construction pour accentuer l'effort entrepris depuis 1998. Ces nouvelles conventions intégreront des obligations en termes d'**accessibilité aux personnes handicapées**, de critères haute qualité environnementale (HQE), de tri sélectif des déchets, de locaux à vélos et d'utilisation d'énergies renouvelables.

L'objectif est aussi de **doubler la production de logements PLUS, PLS et logements pour les plus démunis**. Des clés de répartition seront mises en œuvre, par exemple deux logements PLUS pour un PLS, pour un meilleur maillage géographique.

. Réhabiliter les HLM franciliens et les copropriétés privées  
22 M€

Ces crédits serviront à réhabiliter les copropriétés dégradées et le logement HLM avec un dispositif régional autonome. Ex : la deuxième tranche de travaux de réhabilitation de la copropriété de la Cité Jardin à Stains (93) sera lancée.

. Lutter contre la spéculation foncière

Avec **la création de l'établissement public foncier régional** (EPFR).

En attendant, la Région continue son partenariat avec la caisse des dépôts et consignations pour proposer des prêts à taux bonifiés aux organismes HLM et pour les opérations de renouvellement urbain. 25 M€

. Faciliter l'accès au logement des jeunes

**Un effort renforcé pour le logement des jeunes** et étudiants franciliens.  
30 M€

Objectif : 15 000 places créées d'ici 2010.

Un schéma régional du logement étudiant sera élaboré en concertation avec les partenaires franciliens. **La Région double son effort pour la création et la rénovation de places en résidences étudiantes.**

Pour aider au logement des jeunes hors résidences étudiantes, des accords seront passés avec les CROUS et organismes HLM. Outre la création et l'extension de foyers de jeunes travailleurs, la Région finance cette année l'équipement en mobilier de ces foyers. Enfin, la Région soutient le développement des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) qui aident les jeunes à trouver un logement.



## Solidarités : des tout-petits aux personnes âgées

Secteur de Francine Bavay

71,5 M€ d'investissements

14 M€ d'aides au fonctionnement

### **Pour faire face au désengagement de l'Etat de nombres de politiques sociales, la Région accroît et diversifie ses efforts.**

**2005** : La Région a décidé de faciliter la vie quotidienne des personnes les plus fragiles et d'améliorer l'accès aux soins.

. Financer la garde d'enfants des familles monoparentales en difficulté 2,21 M€

La Région va mettre à disposition des familles bénéficiaires de l'allocation parent isolé **des titres emplois service pour la garde à domicile**. 20 000 familles pourront ainsi bénéficier de chèques de 10 titres, d'une valeur unitaire de 10 €, équivalent à plus de 285 000 heures de garde (base de 7€/h). **Les emplois tremplins** seront mobilisés pour ces gardes d'enfants.

Développement des gardes collectives atypiques 3 M€

La Région finance également des crèches atypiques, adaptées aux évolutions du temps travaillé : horaires décalés, accueil partiel d'enfants handicapés, crèches d'entreprises,...

. Faciliter la vie des personnes handicapées 17 M€

Renforcement des aides régionales : places d'accueil dans les établissements spécialisés, adaptation de logements (jusqu'à 60% des travaux), aide à l'appareillage,...

**Création du Conseil régional consultatif des citoyen(ne)s handicapé(e)s.**

. Améliorer l'accès à la santé

#### **- Modernisation des maternités d'Ile-de-France**

La Région lance donc **un programme de mises aux normes des maternités en Ile-de-France, d'un montant de 3,5 M€** Objectif : limiter le risque obstétrical et néonatal.

#### **- Amélioration des services d'urgences**

Depuis 2 ans la Région a mis en place une aide à **la modernisation des services d'urgences franciliens** et au développement de maisons médicales de garde, (cabinets médicaux partagés et équipés pour constituer une alternative aux services d'urgence hospitaliers). Ce programme, d'un montant de 8M€, sera amplifié.

#### **- Prévention des comportements à risques des jeunes**

Les missions du Centre d'Information et de Prévention du Sida et des toxicomanies (CRIPS) seront étendues. 3,5 M€. Les lycéens et apprentis seront sensibilisés aux risques d'accidents de la circulation, de suicide et aux troubles du comportement alimentaire (anorexie, boulimie),...

Les centres d'hébergement et de soins pour personnes touchées par les addictions seront développés. 1 M€

La Région finance également le **dépistage de masse du cancer du sein et de la maladie d'Alzheimer**, la prévention des chutes et du suicide chez les personnes âgées, 1,5 M€

. Bien vieillir en Ile-de-France 26,8 M€

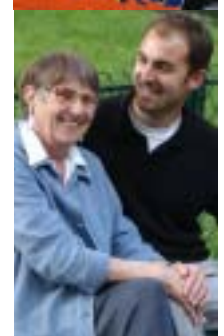
La Région finance la création et la rénovation d'établissements mais aussi le maintien à domicile des personnes âgées (adaptation des logements à la dépendance ; aide aux associations de soutien à domicile). Elle contribue au rafraîchissement des résidences pour personnes âgées et a mis en place un numéro contre la maltraitance des personnes âgées : Aînés Violences Ecoute 0 810 600 209.

. Lutter contre la précarité 12 M€ d'engagements (+150%)

500 places d'accueil seront créées et réhabilitées dans les centres d'accueil et d'hébergement des sans abri. De nouvelles places d'hébergement de femmes en difficulté seront ouvertes. Un dispositif spécifique visant l'éradication des bidonvilles sera également doté d'1M€

. Développer l'économie solidaire

La Région finance désormais les couveuses d'entreprises solidaires qui permettent à des personnes en difficulté de créer leurs emplois et/ou d'employer des personnes en difficulté.



## Repenser la ville

Secteur de Julien Dray  
25 M€ en Investissement  
8,64 M€ en Fonctionnement

**L'Ile-de-France acteur de la cohésion sociale, du soutien aux quartiers en difficulté, s'est investie aux côtés de l'Etat dans la politique de la ville. En 2005, la Région réorganisera profondément son action dans ce domaine, en concertation avec les collectivités locales concernées.**

Requalification urbaine

20,5 M€, dont 4,5 M€ pour les démolitions-reconstructions

Avec 144 communes en contrat de ville, dont 19 Grand Projet de Ville sur 38 communes, l'Ile-de-France représente 40% des territoires concernés par la Politique de la Ville.

Animation locale

### ✓ la Région se tourne vers les jeunes

Lancé en novembre 2004, la Région utilisera les résultats du questionnaire jeunes comme l'un des premiers outils de réflexion du CRJ (Conseil régional des jeunes) pour une politique en direction des jeunes plus adaptée à leurs attentes.

✓ **soutien aux micros-projets dans les quartiers** en contrat de ville par la délégation aux communes d'une enveloppe annuelle (3, 9 M€ répartis entre les 144 communes concernées),

✓ **soutien aux opérateurs régionaux.** La Région continue d'accompagner les actions d'associations tels que Cultures du Coeur, l'UCPA, les Petits Débrouillards, Banlieues Bleues, la Croix Rouge, la Fondation Royaumont, Oroléis, ou d'opérations impulsées par la Région, tels que les repas de quartiers (80 000 participants sur une centaine de communes) ou les arbres de Noël des quartiers, ou encore les chantiers de solidarité internationale, (4000 jeunes filles et garçons issus des quartiers en contrat de ville, depuis 98 ). 5,7 M€ sont consacrés à ces actions en 2005, dont 400 000 € dédiés à la mise en place de la future politique régionale de la jeunesse.



## Aménagement du territoire : Inventer demain

Secteur de Mireille Ferri  
94,5 M€

. La révision du Schéma directeur est lancée

A partir du printemps, la Région engage, avec l'appui de l'AURIF, une très vaste concertation de tous les acteurs franciliens concernés par l'aménagement du territoire : collectivités locales, acteurs économiques, associatifs, sociaux, secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche...

Des **concertations et forums citoyens permettront aux franciliens de participer en direct à ce chantier.**

. Une nouvelle dynamique voit le jour dans les territoires prioritaires  
31, 5 M€ en AP,

De nouvelles opérations seront lancées en 2005 sur les 10 territoires prioritaires du contrat de plan 2000-2006. Principalement concernés : les sites de Marne la Vallée (77-93), Plaine de France (93), Boucle Nord des Hauts de Seine (92), Seine Amont (94), Seine Aval (78), Plateau de Saclay (91-78).

Il s'agit d'opérations d'aménagement et d'équipements structurants à l'échelle des territoires, telles que ZAC, pôles de gare, restructuration de quartiers, etc.

. Le développement des communes est accompagné  
57,5 M€

La politique contractuelle avec les communes et leurs groupements constitue un axe essentiel de l'intervention régionale.

Il s'agit de programmes pluriannuels d'investissements pour des opérations " concourant à l'aménagement et à l'équipement cohérents et durables d'une partie du territoire régional " .



## La Région partenaire international et européen

Secteur de Janine Haddad  
5,25 M€ d'investissement  
3,72 M€ de fonctionnement

**Première Région d'Europe, la Région Ile-de-France accroît son rayonnement international avec un budget en augmentation de près de 17% (hors Sri Lanka) par rapport à 2004.**

. Une aide à la reconstruction

La Région concentre désormais son budget sur des **actions d'aide sur le long terme à la reconstruction des pays frappés par des catastrophes naturelles** (Haïti, Sri Lanka) plutôt que sur des actions humanitaires d'urgence (3 M€).

Rappel : l'Ile-de-France s'est mobilisée pour la reconstruction du Sri Lanka, touché cruellement par le tsunami et a décidé une aide exceptionnelle de 3 M€ : aide à la reconstruction d'écoles, d'orphelinats, de routes, ...

. Fonds de soutien aux projets de coopération : ce fonds permet aux associations franciliennes de financer leurs projets de coopération et de solidarité en dehors de nos coopérations prioritaires. 3 niveaux de financement : 10 000 €, 5 000€ et 2500 €

. Coopération décentralisée : solidarité Nord-Sud  
2,29 M€

Aux douze partenaires prioritaires, s'ajoutent cinq nouvelles coopérations : au Brésil, en Inde, en Chine, en Russie et au Mexique. La Région renforce son aide à la lutte contre le SIDA et engage de **nouveaux programmes de lutte contre le paludisme** en favorisant l'accès aux soins pour les malades.

. Le rayonnement international de l'Ile-de-France sera renforcé cette année avec de nouvelles actions, **notamment dans les Balkans et au Moyen Orient où elle soutiendra des actions de promotion du processus de paix et de démocratie.**

. Europe : une négociation sur les fonds structurels

La Région soutiendra les actions - portées par le milieu associatif - de sensibilisation à l'Europe et à ses enjeux. Elle engagera les négociations sur les nouveaux fonds structurels.

La Région organisera en novembre, à l'occasion de la semaine de la solidarité internationale, ses **Assises régionales de la coopération et de la solidarité.**



2 / Faire de l'Île-de-France  
la première Eco-Région d'Europe  
Environnement  
L'Eco-Région au travers de l'action régionale

## Environnement : Une Eco-région en devenir

Secteur de Michel Vampouille  
156,3 M€ + 62 %

**Chaque Francilien a droit à un environnement de qualité. Avoir l'ambition d'être la première Eco-Région d'Europe commande une politique volontariste.**

**2005** : la Région accentue son soutien aux réseaux verts, à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables,...

. Mieux respirer 8,3 M€

Une aide aidera au **remplacement du parc ancien de chaudières dans l'habitat**. (fioul domestique ou gaz nature, soit environ 850 000 unités), par des chaudières équipées de brûleurs « bas NOx ». Cette action aura pour effet à terme de diminuer de moitié les émissions NOx des chaudières individuelles et les consommations d'énergie.

Le plan de dépollution des cheminées d'usines d'incinération sera poursuivi : Villejust, Rungis et Sarcelles seront traitées.

. Développer le bio

Une **aide spécifique sera proposée aux agriculteurs bio notamment pour fournir la restauration collective**. Après avoir rejoint le réseau des régions anti-OGM, l'Île-de-France poursuivra son action au niveau européen afin de préserver ses spécificités agricoles. La Région aidera les associations qui organisent des circuits courts, producteurs-consommateurs, du type panier hebdomadaire de fruits et légumes.

. Développer les énergies renouvelables 7 M€

La Région aidera les bailleurs sociaux, les collectivités et les particuliers à s'équiper en solaire, chauffage bois et géothermie, pour réduire les consommations d'énergie et les charges locatives.

**Les agences locales de l'énergie et points infos seront renforcés** pour une information claire aux collectivités, aux particuliers et aux petites entreprises.

. Favoriser l'éco-mobilité 17,3 M€

Une **aide aux associations qui organisent le co-voiturage sera mise en place**.

Pour les cyclistes, après le passage de 15MF à 15M€ au cours de la précédente mandature et outre le financement de nouvelles pistes, **une carte des itinéraires cyclables sera éditée et la signalétique améliorée** pour faciliter la vie des usagers. Véloroute : Les travaux de l'aqueduc de la Duys seront lancés sur près de 10 km reliant la Seine-et-Marne à la Seine Saint-Denis, ainsi que ceux reliant les bases de plein air et loisirs franciliennes.

. Préserver la biodiversité francilienne 3 M€

L'Île-de-France compte plus de 1 400 espèces de plantes, soit le tiers de la flore française.

**Des passages pour les animaux seront réalisés pour franchir les autoroutes** ou voies de chemin de fer. Ils permettront d'éviter des accidents et de limiter la destruction de la faune francilienne. Trois sites sont retenus pour 2005 : la RN10, qui coupe la forêt de Rambouillet, traversée par de nombreux cerfs et sangliers, la RN14 et la RN19.

. Limiter les inondations 2,6 M€

Les travaux de l'aire de stockage en cas de crue sur le secteur Oise-Aisne (Longueil-Ste Marie) débuteront en 2005. Le projet de la Bassée se poursuit. Ces aires de stockage viendront compléter les 3 grands barrages existants.

439 communes sont potentiellement exposées aux inondations, soit 896 000 personnes, surtout dans le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine.

**Une aide régionale sera mise en oeuvre pour aider les projets de développement durable** des collectivités et associations franciliennes.



### L'Eco-Région au travers de l'action régionale

Toutes les politiques régionales s'inscrivent dans une perspective de développement durable, au service du projet d'Eco-Région.

Priorité :

- aux transports en commun, comme à l'aide aux flottes de «véhicules propres»,
- à la norme Haute Qualité Environnementale (HQE) dans les projets de bâtiments et d'équipements régionaux (lycées) ou soutenus par la Région (logement social par exemple),
- au financement de l'environnement des infrastructures de transports pour en réduire les nuisances et mieux les intégrer dans le paysage urbain,
- à la conversion solaire des chauffe-eau pour les bâtiments régionaux en commençant par ceux des 14 bases de loisirs.

## 3 / Améliorer le cadre de vie en Ile-de-France

Culture  
Sport  
Loisirs  
Tourisme  
Sécurité

## Une politique forte pour un renouveau culturel

secteur Francis Parny  
Budget 2005 : + 23 %  
20,6 M€ investissement + 25%  
43,7 M€ fonctionnement + 20%

**Priorité de la précédente mandature, la Région est devenue un acteur culturel incontournable, en multipliant par quatre les crédits affectés à ce secteur. Cette nouvelle mandature va permettre d'engager une nouvelle phase de développement culturel.**

. Un soutien accru au Cinéma 15 M€

Le fonds de soutien aux industries du Cinéma et de l'Audiovisuel, doté de 12 M€, place la Région Ile-de-France en tête de toutes les collectivités françaises soutenant ce secteur. Pour rappel, la Région a aidé à la réalisation de 88 films en 2004. Forte de sa maturité, cette politique de soutien va évoluer en 2005, **sous la forme d'un fonds rénové permettant notamment de prendre en compte le documentaire de création.**

. Une nouvelle politique pour le livre et la lecture en Ile-de-France 1M€

La Région a commandé une étude sur le livre en Ile-de-France. En outre, les Assises régionales de la Culture déboucheront, le 10 février prochain, sur des propositions émanant des acteurs du livre eux-mêmes. Forte de ces recommandations, la Région proposera une nouvelle politique régionale du livre et de la lecture. En mars, la Région accueillera éditeurs, libraires indépendants et auteurs sur son stand au Salon du livre.

. Les NTIC accessibles pour tous  
3 M€

Malgré sa position en pointe dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, l'Ile-de-France connaît de fortes disparités territoriales et les Franciliens ne sont pas égaux dans ce domaine.

### **Internet pour tous**

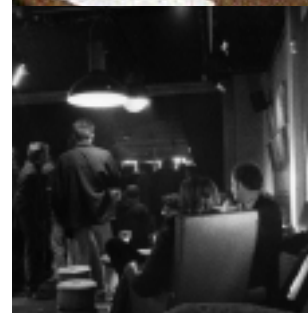
La Région engage une politique s'attaquant à toutes les dimensions de la fracture numérique, avec cette année un programme d'infrastructures de communication et une aide en faveur du secteur du jeu vidéo.

La Région impulsera de même, une nouvelle politique en faveur du " logiciel libre ". A cette fin, **La Région ouvrira la première " maison du libre ", véritable centre de ressource, ouvert au public le plus large et assurant la promotion et la diffusion des " logiciels libres ".**

. Les Arts vivants en Expérimentation 6 M€

La politique régionale en faveur du spectacle vivant va se traduire cette année par des « expérimentations ». Il s'agit d'établir, avec une compagnie ou un lieu de diffusion, des objectifs communs permettant la pérennité artistique, la permanence de l'emploi, l'ouverture à un large public et des partenariats avec les lycées, les CFA, les entreprises ou les habitants des territoires concernés.

Rappelons que l'aide globale de la Région au spectacle vivant (aide à la création et à la diffusion théâtrale, musicale, des arts de la rue...) sera, en 2005, de 8,4 M€.



## Sports, Loisirs, Tourisme : l'année des JO

Secteur de Marie Richard		
Sports	4,32 M€	investissement
	10,78 M€	fonctionnement
Loisirs	19,3 M€	investissement
	0,7 M€	fonctionnement
Tourisme	2,28 M€	investissement
	10,62 M€	fonctionnement

. L'année de la candidature aux JO 2005 sera décisif pour la candidature de Paris aux **Jeux Olympiques 2012**. Le Président de la Région, membre fondateur du GIP 2012, soutiendra cette candidature jusqu'au " finish ".

✓ "**Les Ambassadeurs du sport et de l'olympisme**" : la Région a nommé les 140 athlètes franciliens olympiques et paralympiques " Ambassadeurs ". Ils interviendront auprès des jeunes franciliens dans les lycées, les CFA, les pôles espoir et les structures handisports pour valoriser les notions humanistes et éthiques du sport, favoriser la formation (et l'information) des jeunes espoirs franciliens, développer la pratique sportive et promouvoir la candidature de Paris aux Jeux Olympiques 2012.

✓ **Des chèques TranSports étendus** (pour aider les bénévoles à financer leurs déplacements lors de matches régionaux). Ils concerneront dès cette année la plupart des clubs affiliés aux Comités sportifs avec qui la Région a signé une convention partenariale.

✓ **Mise en place de l'Institut Régional de Développement du Sport** (IRDS). Très attendu par le monde sportif, cet observatoire régional des nouvelles pratiques sportives, des besoins en équipement et de l'évolution des métiers liés au sport, est une première en France.

✓ En 2005, la Région va participer au GIP 2007 pour **organiser la Coupe du Monde de Rugby**

. Loisirs : 80 000 Tickets-loisirs en 2005

La Région réaffirme sa politique sociale envers les familles ayant des difficultés financières avec l'attribution en 2005 de **80 000 tickets-loisirs** (0,56 M€). Ils permettent aux enfants ne partant pas en vacances de profiter d'une journée gratuite sur une base.

La Région poursuit sa politique d'équipement des bases de loisirs afin de diversifier l'offre de pratique sportive et de moderniser les bases. Sur la seule base de Vaires sur Marne (77), la Région va engager 6 M€ pour poursuivre l'aménagement de cette future base olympique.

. Tourisme : Une Région plus ouverte

Secteur essentiel de l'activité économique régionale, la Région compte également en faire un élément fort d'aménagement du territoire en développant des pôles touristiques et des filières jugées prioritaires afin de mieux répartir la fréquentation touristique (entre autres pour le tourisme d'affaires et le tourisme culturel) et de diversifier l'offre (tourisme des jeunes et tourisme vert).

A cet effet, **un nouveau pôle Nord-Seine et Marne** sera créé en 2005.

Par ailleurs, la Région concrétise sa volonté de " droit aux vacances et aux loisirs pour tous " en amplifiant son **programme d'accessibilité des sites touristiques aux personnes handicapées**.

Afin d'améliorer l'accueil et l'information des touristes, la Région va ouvrir **2 nouveaux points d'accueil régionaux dans les Aéroports de Paris** et plus particulièrement à Roissy.



## Améliorer la sécurité des Franciliens

Secteur de Julien Dray

Sécurité 54,5 M€ d' Investissements

3,43 M€ en Fonctionnement

### La Région s'est investie sans réserve pour améliorer la sécurité des Franciliens.

. Sécurité dans les transports en commun :  
des interphones pour les voyageurs

24 M€

Le programme global de sécurisation des transports en commun se poursuivra notamment avec l'installation de systèmes de vidéosurveillance optimisés par des interphones pour les voyageurs, la radiolocalisation des bus et un meilleur suivi de la chaîne sécurité avec le rapatriement des images au PC SNCF/PAF de tri des alarmes.

. Mieux contrôler les accès des lycées

7,6 M€

La Région propose aux proviseurs de lycées l'installation d'équipements visant à améliorer la sécurité dans les établissements franciliens.

. Jeunes Violences Ecoute : un site internet

1,14 M€

Ce numéro apporte aux jeunes des réponses concrètes aux actes de violences verbales ou physiques auxquels ils sont confrontés dans le milieu scolaire ou familial.

**Un site Internet va cette année venir renforcer cette information** indispensable pour briser la loi du silence.

. Commissariats et gendarmeries : de nouvelles implantations

15 M€

La Région poursuit son accompagnement à l'implantation locale des forces de sécurité. Seront plus particulièrement concernés les départements de Seine-et-Marne, Essonne, Hauts-de-Seine et Val d'Oise.

. Maisons de la Justice et du Droit

2,6 M€

De nouvelles MJD verront le jour en 2005, comme celles de Brunoy et Villiers-sur-Marne et des points d'accès au droit, par exemple en collaboration avec des structures comme la fédération des centres sociaux.

. 3 nouveaux Espaces dynamiques d'insertion

1,6 M€

Trois nouveaux espaces dynamiques d'insertion verront le jour en 2005 à Paris, en Seine-et-Marne et dans le Val d'Oise.

. Sécuriser les Bases de loisirs régionales

2,6 M€

Une brigade équestre sera implantée sur la base de Cergy. La Région met en place un système de vidéosurveillance et de communication à distance dans les bases de plein air et loisirs Val de Seine, Torcy, St Quentin et Vaires.

. Actions de prévention et de sécurisation

2,6 M€

La Région apporte son soutien aux acteurs de terrain, associations et communes, qui développent des actions de prévention et de sécurisation et développent l'aide aux victimes et le soutien à la fonction parentale.



## 4 / Préparer l'avenir avec la recherche et l'enseignement supérieur

Recherche  
Enseignement supérieur

## Recherche et innovation : vers les 5% du budget global de la Région

Secteur de Marc Lipinski  
CP 94,9 M€ investissement  
17,3 M€ fonctionnement

**Le monde de la recherche a largement exprimé ses craintes en 2004. La Région est aux côtés des chercheurs depuis 1998 et répond à leurs attentes.**

**2005** : Le budget de la recherche et de l'innovation est en augmentation de 27,4% par rapport à 2004. Il atteint ainsi **2,8 % du budget** régional global ce qui représente une **première étape vers l'objectif des 5% d'ici la fin de la mandature. Le budget de fonctionnement consacré à la recherche et à l'innovation augmente de 80 %** par rapport à 2004.

. Identifier les domaines stratégiques

Dès 2005, pour plus de cohérence, la Région va **concentrer ses efforts sur certains domaines stratégiques** (possibilité d'organiser de véritables " clusters "), **prospectifs** (les grandes innovations de demain) **ou d'intérêt sociétal majeur**.

Tout en favorisant un rapprochement du monde de la recherche et du monde associatif, l'action régionale se déploiera sur les **trois domaines stratégiques** suivants :

- la physique et ses applications en optique, en micro et en nano-science
- les logiciels et systèmes complexes
- les sciences du vivant (cancérologie, biotech, imagerie médicale, maladies dégénératives,...)

Cette démarche intègre une aide plus appropriée destinée à la recherche en sciences humaines et sciences sociales.

. Aider les projets plutôt que les structures

L'effet structurant sera obtenu par **le soutien à des programmes de recherche et innovation fédérateurs** : la méthode est de **soutenir les projets transverses** plutôt que les structures de recherche elles-mêmes. Le soutien régional à ces programmes fédérateurs portera non seulement sur l'investissement (immobilier, équipements...), mais aussi sur le fonctionnement. Il sera "à durée limitée " par le programme de R&D (allocation doctorales, post-doctorales, moyens pour monter une nouvelle équipe autour d'un chercheur français " en retour " ou d'un chercheur étranger de haut niveau, colloques...).

. Lancer les premiers PICRI français

Il s'agit de **Partenariats Institutions Citoyens pour la Recherche et l'Innovation (PICRI)**, dispositif initié par la Région, sans équivalent en France : la Région soutiendra, sous forme d'aide financière significative et d'allocations de recherche doctorale de trois ans, des projets de recherche qui associent un laboratoire public et une organisation à but non lucratif s'inscrivant dans la construction d'une Ile-de-France " Eco-Région d'Europe " .

Concernant l'innovation, les dispositifs existants (ARITT, PCT, incubateurs...) seront revus pour mieux répondre aux besoins des entreprises et, en particulier, des PME les plus innovantes.

En 2005, la Région poursuivra sa mission de structuration territoriale.

Rappel : une **grande opération de construction et d'équipement à Marne la Vallée** (GIP Polytechnicum) a été lancée en 2004. Elle comporte : une résidence internationale d'une centaine de logements pour chercheurs étrangers, un service d'accueil des doctorants et des locaux pour d'incubation de jeunes pousses (Polystart).



## Enseignement supérieur : faciliter la vie des étudiants

Secteur de Marc Lipinski  
56,3 M€ en investissement  
6,4 M€ en fonctionnement

**La Région poursuit son engagement dans l'enseignement supérieur, afin d'aider les étudiants confrontés à une dégradation de leurs conditions d'études et de vie.**

En 2005 la Région poursuit son programme de modernisation des universités, respectant ses engagements du Contrat de Plan 2000-2006.

. **Achèvement des travaux d'extension des bibliothèques de lettres et de mathématiques de l'Ecole normale supérieure**, rue d'Ulm (Paris 5ème).

Deux opérations, travaux d'extension de l'ESSEC à Cergy (95) et réhabilitation des locaux de l'Institut d'Informatique d'Entreprise à Evry (91), seront cofinancées dans le cadre des contrats particuliers passés avec les Départements concernés. **Le chantier de l'INALCO** (langues O sur la ZAC Tolbiac) s'ouvre en 2005.

. Rappel : **trois opérations ont été livrées** fin 2004, la bibliothèque de l'Université de Versailles Saint-Quentin-En-Yvelines à Guyancourt, le dernier module du bâtiment du centre universitaire de la cité Descartes à Champs-sur-Marne, et un bâtiment dédié à la recherche relative à l'Hygiène, la qualité et la sécurité des aliments (HQSA) à Maisons-Alfort, sur le site de l'Ecole nationale vétérinaire.

. S'ouvrir sur le monde

Du point de vue des enseignements, 2005 voit s'accélérer le basculement des établissements dans le système européen du LMD (Licence, Master, Doctorat). Pour accompagner cette réforme, **la Région va développer sa politique de mobilité internationale des étudiants**, grâce, entre autres, au dispositif d'aides pour les étudiants franciliens (6,1 M€) : les étudiants des universités, des IUT, d'Ecoles et de BTS, peuvent bénéficier, selon le cas, d'une bourse mensuelle de 382 € pour 10 mois maximum d'études à l'étranger.

. Favoriser l'accès aux études supérieures

" **Le coup de pouce régional** " qui permet aux boursiers titulaires du baccalauréat avec mention " très bien " de bénéficier d'une bourse annuelle de 2 600 € pour poursuivre leurs études supérieures, sera reconduit.

. Aider au logement

L'accès au logement se pose avec acuité dans la vie des étudiants franciliens, la Région - sur le budget logement - va doubler son effort pour la création et la rénovation de places en résidences étudiantes.  
(15 000 places d'ici 2010).



5 / Faire vivre une nouvelle  
démocratie de participation

## Démocratie participative : Rendre les citoyens plus actifs de la vie régionale

Secteur de Claire Villiers  
2 M€

**Le Conseil régional a placé cette nouvelle mandature sous les signes de la démocratie participative. Pour ce faire, elle va se doter d'outils permettant l'exercice démocratique.**

. Un observatoire francilien des engagements  
Cet observatoire sera à l'échelle régionale, un outil inédit en France de "droit de regard démocratique". Il sera composé, par tirage au sort, sur la base d'un large appel à candidature, de Franciliens volontaires et représentatifs de la diversité de la population régionale (appel à candidatures premier semestre 2005)

. Un Conseil Régional des Jeunes d'Ile-de-France  
Représentatif de la diversité de la jeunesse francilienne, **le Conseil Régional des Jeunes** d'Ile-de-

France permettra de sensibiliser les jeunes au fonctionnement et à l'exercice de la démocratie.

Ce Conseil, qui se réunira dans l'hémicycle régional, sera consulté pour toute décision concernant les jeunes et sera force de proposition. Il est également composé par tirage au sort, après appel à candidature de jeunes volontaires (appel à candidatures premier semestre 2005)

. D'autres outils relevant de la démocratie de participation seront créés :

- Un Conseil Régional de l'égalité ,
- Un Conseil associé des résidents étrangers en Ile-de-France,
- Un Conseil Consultatif des citoyens handicapés,

Pour faire connaître ces outils au public et jeter les bases de cette nouvelle façon de gouverner, la Région tiendra des Assises Régionales pour une démocratie de participation.



## Vie de la Région : devancer les besoins liés aux nouvelles compétences

secteur de Michèle Sabban  
165,1 M€

Des moyens pour les nouvelles compétences :  
Anticipant les conséquences du transfert de nouvelles compétences liées aux lois de décentralisation, la Région va se doter des moyens humains et budgétaires pour faire face au mieux à ces nouvelles responsabilités.

. Création de 150 à 200 nouveaux emplois

L'Exécutif prévoit la création de 150 à 200 emplois supplémentaires afin de faire face à l'accroissement de la charge de travail des services, lié aux nouvelles compétences issues de la décentralisation (lycées, formation professionnelle, transports,..), en concertation avec les responsables des personnels. Il s'agit de répondre au mieux aux attentes des Franciliens.

. Une Région plus transparente : mise en ligne des appels d'offre

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005 tous les marchés publics, à partir de 10 000 €, font l'objet d'une mise en ligne sur le site dédié de la Région : **marchespublics.ilede-france.fr**.

La Région offre ainsi aux entreprises la possibilité de consulter les annonces et d'y répondre en ligne. Toute entreprise a ainsi accès à une information rapide et complète sur les appels d'offre et peut télécharger les formulaires de candidature et les dossiers de consultation.

Une plate-forme sécurisée garantie aux entreprises la traçabilité, et la confidentialité des offres transmises. Pour rappel la Région procède à plus de 400M€ d'achat par an.

Ainsi après avoir obtenu la certification Iso 9001 de ses marchés, la Région continue son effort de transparence et d'ouverture de ses marchés publics.

Eléments financiers  
Les recettes du budget 2005

## La fiscalité régionale : Incidence de l'augmentation prévue

### . Taxe foncière

La fiscalité directe régionale, **ne concerne que 3,4 millions de ménages propriétaires de leur logement** (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties) **et les entreprises** (taxe professionnelle et taxes foncières).

Dès lors, les ménages locataires ne sont pas concernés et ne payent donc aucune cotisation de fiscalité directe à la Région.

Pour les ménages propriétaires, leur cotisation de foncier bâti ne dépend pas de leur situation de famille mais des **caractéristiques du logement**.

**L'augmentation de 23,5 % de la taxe foncière**, varie donc selon la situation géographique, la taille et le degré de confort du logement.

### . Taxe professionnelle pour les entreprises

La cotisation revenant à la Région représente entre 3 et 6% de la cotisation totale payée par les entreprises au titre de la taxe professionnelle.

Quelques exemples indicatifs pour une augmentation de 35% :

petit commerçant : + 66 €

profession libérale : + 151€

entreprise commerciale : + 1 615 €

hypermarché : + 3 980 €

### . Taxe sur les cartes grises

Seuls sont concernés les Franciliens qui font **l'acquisition d'un véhicule dans l'année**. La taxe régionale dépend de la puissance fiscale du véhicule.

**La hausse de la fiscalité régionale est de 17 € pour une voiture de 4 chevaux fiscaux à 39 € pour une voiture de 9 chevaux**. Soit un montant global variant entre 133 € et 300 €

## D'où viennent les recettes

Sur 100 € :

25 € proviennent de la fiscalité régionale

3 € proviennent des autres recettes d'origine fiscale sur lesquelles la Région n'a aucun pouvoir (redevance pour création de bureaux, taxe complémentaire à la taxe locale d'équipement)

46 € proviennent des dotations de l'Etat

7 € proviennent de recettes d'origine diverse (Amendes de police, FCTVA, recettes sur créances...)

19 € proviennent de l'emprunt

## Où vont vos impôts

Sur 100 € :

21 € vont à l'enseignement secondaire

18 € vont à l'emploi, le développement économique et la formation professionnelle

6 € vont à l'enseignement supérieur et la recherche

24 € vont aux transports

7 € vont à l'environnement, l'aménagement et le développement rural

7 € vont à la culture, le sport, les loisirs, la solidarité

4 € vont au logement et la politique de la ville

5 € vont à l'institution régionale et la démocratie de participation

8 € vont aux remboursements de la dette



Pour les propriétaires d'une maison ou d'un appartement

IMPACT DE LA HAUSSE DES TAUX DE LA FISCALITE REGIONALE (en €)			
FISCALITE DIRECTE SUR LES MENAGES			
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BÂTIES*			
MOYENNE PAR DEPARTEMENT			
			(en €)
DEPARTEMENT	COTISATION VERSEE A LA REGION AVANT AUGMENTATION	COTISATION VERSEE A LA REGION APRES AUGMENTATION	VARIATION
PARIS	35	43	23%
SEINE-ET-MARNE	16	20	25%
YVELINES	29	36	24%
BOCONE	24	30	25%



Pour l'achat d'un véhicule en 2005

IMPACT DE LA HAUSSE DU TARIF DE LA TAXE SUR LES CARTES GRISES (en euros)

QUELQUES EXEMPLES

TYPE DE VOITURES	COTISATION VERSEE A LA REGION AVANT AUGMENTATION	COTISATION VERSEE A LA REGION APRES AUGMENTATION	VARIATION
<b>Voitures citadines</b> (C2, C3, Clio, 206...)			
4 chevaux fiscaux	116	133	17
5 chevaux fiscaux	145	167	22
<b>Voitures moyennes</b> (Xsara, C4, Mégane, 307...)			
6 chevaux fiscaux	174	200	26
7 chevaux fiscaux	203	233	30
<b>Voitures routières</b> (C5, Renault Espace, 407...)			
8 chevaux fiscaux	232	266	34
9 chevaux fiscaux	261	300	39

# La Région agit pour les Franciliens avec notamment ...

- le droit à la formation tout au long de la vie
- l'accès aux emplois-tremplin pour les demandeurs d'emploi de plus de 45 ans
- l'amélioration de la desserte banlieue à banlieue en transports en commun
- des aides et conseils à la création d'entreprise
- l'accès des PME à la commande publique par la dématérialisation des marchés publics
- ...



- des gardes d'enfant gratuites pour les familles monoparentales
- la création de crèches d'entreprises ou de garderies atypiques aux horaires décalés
- l'accès aux emplois-tremplin pour les allocataires parent-isolé ou veuvage
- des routes sécurisées et un soutien aux associations de covoiturage
- une aide aux producteurs bio qui fournissent des paniers hebdomadaires
- un plan de modernisation des maternités et des services d'urgence
- ...

- 6 000 nouvelles places en apprentissage
- 1 000 emplois-tremplin pour les moins de 26 ans
- la prévention santé
- des places en résidence étudiante
- préserver l'environnement et la biodiversité
- plus de pistes cyclables
- la connexion gratuite à Internet par l'installation de bornes Wi-Fi dans les lieux culturels franciliens
- Rock en Seine
- ...



- la construction et la rénovation des lycées
- la carte Imagine'R dézonée
- la gratuité des livres scolaires
- le chèque culture pour des spectacles à 5€
- l'aide à la demi-pension
- le soutien au développement du bio dans les cantines
- la rénovation et l'extension des universités
- des aides pour partir étudier à l'étranger
- le conseil régional des jeunes et plus d'information sur l'Europe
- la prévention des troubles du comportement alimentaire
- ...



- la relance de la construction de logements sociaux en Ile-de-France
- l'aide sociale aux familles pour la rentrée scolaire
- l'aide au renouvellement des chaudières de plus de 15 ans pour diminuer la pollution d'oxyde d'azote
- 80 000 tickets loisirs
- ...